

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, comme l'a déclaré mon collègue le ministre de l'Environnement, nous n'avons pas l'intention de demander seulement 50 milles.

M. McGrath: Une question supplémentaire . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me permets de rappeler aux députés qu'ils devraient essayer de limiter le nombre de questions supplémentaires, mais si tel est le souhait des députés, je donnerai tout d'abord la parole au député de Saint-Jean-Est.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, la réponse du ministre prouve qu'il a mal compris ou volontairement mal interprété ma question. J'ai demandé si le Canada envisage de déclarer officiellement qu'il a juridiction sur notre plateau et notre talus continentaux dans le but de gérer et de protéger nos ressources marines, ce qui, dans bien des cas, pourrait nous mener à plus de 200 milles, ce que le ministre sait fort bien.

M. Sharp: Oui, je suis tout à fait d'accord, monsieur l'Orateur, et je m'attends à ce que cet objectif figure parmi les objectifs ou la position d'ensemble que le Canada adoptera en préparation de la Conférence sur le droit de la mer.

M. l'Orateur: La présidence va donner la parole au député de Dartmouth-Halifax-Est, au député d'Assiniboia puis au député de Portneuf.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si, comme on l'a indiqué, la politique qui doit être annoncée à l'automne prochain le sera sous forme de Livre blanc?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, la méthode que je préférerais et que le gouvernement suivra probablement constituera d'abord à consulter les provinces qui s'intéressent à la position qu'adoptera le Canada, à la suite de quoi le gouvernement exposera ses objectifs pour la Conférence sur le droit de la mer, exposé que j'ai l'intention de déposer à la Chambre et de renvoyer au comité approprié.

* * *

L'INDUSTRIE

LE PROGRAMME DE PRODUCTION POUR LA DÉFENSE— LES DÉPENSES MAL À PROPOS DU MINISTÈRE—LES ENTREPRISES EN CAUSE

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, j'ai une question ou deux pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que l'Auditeur général, dans son rapport, a accusé le ministère de l'Industrie et du Commerce de mal utiliser les deniers publics . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Les députés qui conversent de l'autre côté de l'allée à proximité de la présidence m'empêchent de suivre les députés qui ont la parole. Tout député doit avoir la possibilité de poser ses questions sans interruption.

Questions orales

M. Knight: Merci, monsieur l'Orateur. Ma question s'adressait au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme l'Auditeur général, haut fonctionnaire du Parlement, a accusé le ministère de l'Industrie et du Commerce de mal utiliser les deniers publics consacrés au programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, le ministre peut-il nous dire si les entreprises accusées aux paragraphes 103, 105 et 106 sont la Collins Radio Company of Canada, General Precision Industries Limited et Computing Devices of Canada? Le ministre dira-t-il aussi à la Chambre si le gouvernement va essayer de percevoir le 1.4 million de dollars que doivent ces sociétés?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le député m'a demandé hier de confirmer que l'alinéa 102 du rapport de l'Auditeur général traite de la compagnie Marconi du Canada. La réponse est oui, je puis confirmer ces renseignements, mais le ministère nie avoir négligé son travail en ce qui concerne la perception des sommes en souffrance mentionnées dans le rapport. Quant aux autres noms, je dirai au député que le comité des comptes publics a été créé pour étudier le rapport de l'Auditeur général et que c'est sans doute là qu'il faut aller pour l'étudier en détail.

M. l'Orateur: La présidence donne la parole au député pour qu'il pose une dernière question supplémentaire, après quoi la parole sera au député de Portneuf.

M. Knight: Étant donné que le comité des comptes publics et le Parlement ont reçu plusieurs rapports de l'Auditeur général sur ces questions, le ministre peut-il dire à la Chambre si son ministère songe à revoir son système et ses programmes de subventions? Étant donné que l'une des sociétés que j'ai mentionnées aujourd'hui est maintenant sous contrôle d'une société américaine, la Control Data, et que cette société a déjà reçu, par l'intermédiaire des programmes du ministre, 20 millions de dollars en subventions . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

[Français]

LA MODIFICATION DU TEMPS

L'ENSEMENCEMENT DES NUAGES—QUESTION RELATIVE À L'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS ENTRE LES MINISTÈRES DE DÉFENSE CANADIEN ET AMÉRICAIN

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Peut-il dire à la Chambre si des échanges de renseignements ont lieu entre le ministère de la Défense nationale du Canada et celui des États-Unis, relativement aux modifications du temps? Dans l'affirmative, en quoi consistent ces échanges? S'agit-il uniquement de renseignements ou d'expériences conjointes pour créer et enseigner des nuages par divers moyens?